

## **OUVERTURE OFFICIELLE DES RÉUNIONS STATUTAIRES MI-ANNUELLES 2024 DE LA ZONE MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST - ZMAO**

La Guinée accueille, depuis le lundi 9 et jusqu'au 13 septembre 2024, les Réunions Statutaires mi-annuelles 2024 de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Durant les rencontres de Conakry, se tiendront la 55ème Réunion du Comité Technique, la 49ème Réunion du Comité des Gouverneurs et la 52ème Réunion du Conseil de Convergence de la ZMAO.

Ces Réunions Statutaires ont pour objectifs d'examiner les questions en lien avec la convergence macroéconomique des pays membres, l'intégration commerciale, la coopération monétaire, la stabilité des secteurs financiers, les systèmes de paiements et le taux de change.

A la faveur du début de ces rencontres à travers la 55ème réunion du Comité Technique de la ZMAO, le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF), M. Mourana SOUMAH, a présidé, le mardi 10 septembre 2024, à l'ouverture officielle des Réunions Statutaires mi-annuelles 2024 de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest. Il avait à ses côtés, le 1er Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), El Hadj Mohamed Lamine CONTE, représentant le Gouverneur, Dr Karamo KABA, le Directeur Général de l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), Dr Olorunsola OLOWOFESO, le Représentant du Président de la commission de la (CEDEAO), M. Mambury NJIE, Conseiller Économique du Président de la Commission.

A cette occasion, le Conseiller Économique du Président de la Commission de la CEDEAO et le Directeur Général de l'IMAO ont tous les deux, dans leur allocution, souhaité une chaleureuse bienvenue aux délégués et ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et au peuple de Guinée pour leur hospitalité et les excellentes facilités offertes pour le déroulement de la 55ème réunion du Comité Technique de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO).

M. Mambury NJIE indiquera, entre autres, que les décisions de l'Autorité de la CEDEAO ont mis en évidence la nécessité pour les États membres d'intensifier leurs efforts pour adhérer au Pacte de Convergence Macroéconomique et de Stabilité, ajoutant que le Pacte comporte la mise en œuvre de mesures et de politiques pour répondre aux critères de convergence macroéconomique et l'élaboration de programmes pluriannuels de convergence macroéconomique pour faciliter le lancement de l'ECO. Il mettra l'accent sur la nécessité pour les institutions régionales, comme demandé par les Chefs d'État et Gouvernement de la CEDEAO, d'accélérer la mise en œuvre des activités inscrites dans la feuille de route relative au lancement de l'ECO.

Dans son sillage, le Directeur Général de l'IMAO a informé les délégués de la finalisation complète à bien de la quasi-totalité des tâches qui lui avaient été assignées par le Conseil de Convergence lors des dernières Réunions Statutaires de la ZMAO qui se sont tenues en mars 2024 à Abuja, au Nigeria. Il a énuméré les rapports, documents et articles de recherche élaborés par son Institutions et ses Comités d'experts compétents, lesquels constituent la base des délibérations du Comité Technique.

Après les souhaits de bienvenue aux délégués, M. Mourana SOUMAH, Ministre de l'Économie et des Finances, mettra l'accent sur le contexte de ces réunions : tensions commerciales mondiales et incertitudes en matière de politique économique. Il passera également en revue le développement économique mondial, qui a connu diverses évolutions en 2023. Il rappellera les énormes efforts et politiques mis en place en Guinée, depuis le 5 septembre 2024, pour l'amélioration des conditions de vie des populations et l'attention portée à l'atteinte des critères de convergence.

Pour terminer, il remercia le DG de l'IMAO pour sa gouvernance et exhorta tous les pays membres de la ZMAO à poursuivre la mise en œuvre des politiques macroéconomiques en vue d'atteindre les critères de convergence macroéconomique conformément à la nouvelle feuille de route.

Aux journalistes, le 1er Vice-Gouverneur de la BCRG insistera sur le modèle que doit être la Guinée, en sa qualité de membre fondateur de la CEDEAO, dans le respect des critères et des différents engagements convenus au sein de cette organisation.

La Cellule de Communication